

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE  
SCIENCES MEDICO-SOCIALES  
SESSION 2007**

**Epreuve de Sciences Sanitaires et sociales - Economie  
Durée 5 heures – Coefficient 9**

-----  
**Partie Sciences Sanitaires et Sociales  
Durée 4 heures – Coefficient 8**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée**

**Les réponses seront présentées sur les copies fournies par le centre d'examen**

**Ce sujet comporte 3 annexes**

**QUESTION 1 : ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE – ECONOMIE DE LA SANTE**

- 1.1 Précisez la place du service public hospitalier dans le système de santé français et citez ses missions.
- 1.2 Analysez la consommation de soins hospitaliers dans la consommation de soins et biens médicaux depuis 1995. Commentez son évolution.
- 1.3 Présentez trois mesures mises en place pour contenir les dépenses de soins hospitaliers.

**L'ensemble de la réponse sera rédigé.**

**QUESTION 2 : IDENTITE SOCIALE – NORMES SOCIALES**

- 2.1 Expliquez pourquoi les groupes sociaux mettent en place des codes.
- 2.2 Analysez en quoi le code vestimentaire peut représenter la liberté pour les jeunes, un asservissement selon les sociologues.
- 2.3 Expliquez en quoi l'appartenance à un groupe participe à la socialisation des jeunes.

**L'ensemble de la réponse sera composé.**

**QUESTION 3 : ASSURANCE VIEILLESSE**

- 3.1 Présentez trois difficultés rencontrées par le système français de retraite par répartition.
- 3.2 Relevez les mesures envisageables pour faire face à ces difficultés ainsi que leurs limites.

## **Annexes**

Annexe 1 : La consommation médicale totale 1995 - 2004

Annexe 2 : « Tribales adolescences » Extrait du Monde du 11 juin 2005

Annexe 3 : Extrait d'un article du Monde du 20/02/06 : Retraites, de la répartition à la capitalisation – Eric Nunès.

### **BAREME**

Question 1 : 7 points

Question 2 : 8 points

Question 3 : 5 points

## Consommation médicale totale 1995 – 2004

(en millions d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>1. SOINS HOSPITALIERS (court et moyen séjour, psychiatrie)</b>	<b>47625</b>	<b>48990</b>	<b>49551</b>	<b>50576</b>	<b>51313</b>	<b>52689</b>	<b>54763</b>	<b>58024</b>	<b>61323</b>	<b>64279</b>
Publics	35467	36514	36864	38518	39579	40802	42567	45095	47612	49862
Privés	12158	12476	12686	12068	11733	11866	12196	12929	13711	14417
<b>2. SOINS AMBULATOIRES</b>	<b>26756</b>	<b>27299</b>	<b>27730</b>	<b>28754</b>	<b>29818</b>	<b>31223</b>	<b>32961</b>	<b>35407</b>	<b>37963</b>	<b>39617</b>
Médecins	12984	13185	13483	13977	14500	15191	15743	16819	17941	18474
Auxiliaires médicaux	5177	5344	5303	5547	5916	6294	6669	7312	7890	8445
Infirmiers	2697	2766	2762	2867	3055	3249	3341	3655	4024	4328
Masseurs –kinésithérapeutes	2105	2176	2131	2251	2392	2547	2796	3062	3226	3431
Autres	375	402	410	429	469	497	532	595	649	687
Dentistes	5950	6147	6261	6415	6459	6668	7276	7694	8240	8579
Analyses	2387	2367	2411	2537	2659	2795	2911	3294	3593	3833
Cures thermales (forfait soins)	258	256	271	279	286	275	285	288	291	287
<b>3. TRANSPORTS DE MALADES</b>	<b>1476</b>	<b>1464</b>	<b>1474</b>	<b>1608</b>	<b>1740</b>	<b>1886</b>	<b>2067</b>	<b>2258</b>	<b>2443</b>	<b>2837</b>
<b>4. MEDICAMENTS</b>	<b>18454</b>	<b>18739</b>	<b>19360</b>	<b>20522</b>	<b>21908</b>	<b>23631</b>	<b>25502</b>	<b>26928</b>	<b>28645</b>	<b>30279</b>
<b>5. AUTRES BIENS MEDICAUX</b>	<b>3721</b>	<b>3925</b>	<b>4093</b>	<b>4466</b>	<b>5055</b>	<b>5713</b>	<b>6436</b>	<b>6931</b>	<b>7426</b>	<b>8010</b>
Optique	2540	2593	2606	2697	2837	3236	3585	3741	3901	4106
Prothèses, orthèses, VHP*	776	789	736	761	814	890	981	1071	1144	1236
Petits matériels et pansements	405	542	751	1009	1404	1588	1870	2119	2382	2666
<b>CONSOMMATION DE SOINS ET DE BIENS MEDICAUX</b>	<b>96032</b>	<b>100418</b>	<b>102208</b>	<b>105926</b>	<b>109834</b>	<b>115121</b>	<b>121730</b>	<b>129548</b>	<b>137801</b>	<b>144822</b>
<b>6. MEDECINE PREVENTIVE</b>	<b>1974</b>	<b>2049</b>	<b>2094</b>	<b>2179</b>	<b>2246</b>	<b>2316</b>	<b>5403</b>	<b>2511</b>	<b>2880</b>	<b>2798</b>
Prévention individuelle primaire	1702	1758	185	1842	1887	1947	2019	2121	2242	2339
Prévention individuelle secondaire	272	291	308	337	359	369		390	438	458
<b>CONSOMMATION MEDICALE TOTALE</b>	<b>100006</b>	<b>102467</b>	<b>104301</b>	<b>108105</b>	<b>112080</b>	<b>117437</b>	<b>124132</b>	<b>132059</b>	<b>140481</b>	<b>147619</b>

\* Véhicules pour handicapés physiques

IRDES 2006

### TRIBALES ADOLESCENCES

Aujourd'hui plus que jamais, les ados s'assemblent et se ressemblent, adoptent des codes. Pour être quelqu'un, disent-ils. Communautarisme ? Les sociologues préfèrent parler de tribu. Skate, hip-hop, chal, rock, reggae, baba, électro, métal ... le choix est large. Liberté ou asservissement ?

Le spectacle est identique chaque matin. À Savigny-le-Temple (Seine et Marne), dans la banlieue est de Paris, des vagues d'adolescents se déversent du RER et cheminent par petits groupes vers le lycée professionnel Antonin-Carême. Certains sont déjà très bruyants, d'autres plus nonchalants. En tout cas, peu sont pressés de rejoindre leur établissement, enchevêtrement de baies vitrées et de métal ondulé dont ils ne remarquent même plus l'architecture audacieuse. Scène de vie ordinaire aux portes d'un lycée ordinaire.

À un détail près. Dans le flot qui s'engouffre derrière les grilles, les tenues sont sobres. On remarque même quelques costumes et des cravates. Le règlement du lycée l'exige et l'équipe pédagogique, comme les physionomistes à la porte des boîtes de nuit, se charge de le faire respecter. « *Nous nous sommes rendu compte qu'il existait une véritable discrimination entre les élèves de la section hôtelière, obligés de s'habiller correctement, et les autres élèves qui les traitaient de pingouins* », explique Christian Bouda, proviseur de l'établissement, qui a décidé d'ajouter un code vestimentaire dans le règlement intérieur.

Finis les piercings, les sous-vêtements qui dépassent et les coupes de cheveux un peu trop extravagantes. Sont également proscrits les joggings, les casquettes et les pantalons baggy. Devenus un obstacle à la pédagogie, les styles vestimentaires sont priés de rester au placard. Une révolution dans ce paradis de rappeurs.

« *Nous sommes dans une logique d'intégration. En arrivant ici, beaucoup de nos élèves se trouvent en situation d'échec scolaire et c'est important qu'ils apprennent à donner une bonne image d'eux-mêmes* », soutient le proviseur. Dans ses mains, il tient une casquette et un piercing, confisqué le matin même. Preuve que plus de huit mois après l'entrée en vigueur du nouveau code, les réfractaires n'ont pas baissé les bras.

Dissimulant un visage sec et nerveux sous sa capuche, Scarface explique qu'il est à l'origine d'une pétition et d'un appel à la « *désobéissance civile* ». À ses côtés, un colosse au visage poupin arbore sans complexe une tenue de sport prohibée. « *Le boss ici, c'est Momo la Biscotte, pas le directeur. Moi, quand j'ai envie de venir en jogging, je viens en jogging. Mes fringues, c'est ma liberté* », lance-t-il, le sourire aux lèvres, plein de défiance.

Liberté ou asservissement ? Les sociologues penchent plutôt pour l'asservissement. Sous le feu croisé de la publicité et des médias, les jeunes générations seraient de plus en plus marquées par un « *conformisme groupal* », loin des mécanismes de « *distinction* » décrits par Bourdieu : « *Les groupes dictent les codes (...): il y a les musiques qu'il faut écouter, des jeux et des sports qu'il faut pratiquer, des émissions de télévision qu'il faut regarder. (...) Le ridicule et la marginalisation guettent ceux qui refusent de suivre ces*

*codes* », explique Dominique Pasquier, directrice de recherche au CNRS et auteur d'un ouvrage sur les pratiques culturelles des adolescents. Les erreurs de style vestimentaire sont souvent le prétexte de mises à l'écart et les lycéens évitent de s'affranchir des dogmes. Les appartenances s'affichent sur les vêtements. Le phénomène n'a rien de nouveau : on se souvient des bikers, de rockers et autres skinheads semant la terreur dans les années 1960 et 1970 ; leurs codes vestimentaires étaient tout aussi stricts, sinon plus. La nouveauté tient plutôt à leur généralisation massive. Plus les choix des lycéens se veulent autonomes, plus ils expriment la servilité. Là réside tout le paradoxe de cette jeunesse qui revendique sa soumission comme une manière de se distinguer.

« *Nous vivons dans un monde où les skateurs s'habillent en skateur et les rappeurs en rappeur. C'est chacun sa tenue, sinon c'est l'apocalypse* », tranche Momo la Biscotte d'un air grave. Communautaristes, nos lycées ? Michel Maffelosi, professeur à la Sorbonne, préfère quant à lui utiliser la métaphore de « *tribu* », plus neutre, moins stigmatisante. « *Les tribus permettaient autrefois de se serrer les coudes pour lutter contre l'adversité. Aujourd'hui, leur fonction est rigoureusement la même dans nos métropoles* », explique le sociologue, directeur du Centre d'études sur l'actuel et le quotidien (CEAQ-Paris-V), critiqué pour avoir validé la thèse de l'astrologue Élisabeth Tessier. « *Les individus sont fatigués de vivre ensemble ; ils se regroupent désormais autour de leurs centres d'intérêt, qu'ils soient sportifs, religieux, sexuels ou musicaux. Ce n'est plus la raison qu'on valorise, mais l'extase et la vibration commune : on n'existe que lorsqu'on se perd dans l'autre.* »

Les échanges entre adolescents sont truffés de rites, de codes, de langages qui ne peuvent être compris que par les seuls initiés, scindant les cours de lycées en autant d'univers hermétiques. « *On distingue généralement trois styles, explique Luca Gagliardini, jeune skateur à la voix douce, les skateurs les chals et les rappeurs.* » Rap et hip-hop occupent une position quasi hégémonique dans la plupart des lycées de banlieue. Nés dans les ghettos noirs américains, ces styles musicaux sont devenus la référence en France de la culture de la rue. « *Aucune culture lycéenne n'offre une panoplie aussi vaste : on part d'une musique pour parvenir à un code vestimentaire, à une coupe de cheveux et même à une façon de parler* », explique Dominique Pasquier.

Le rap s'affiche en casquette et en survêtement de marque ; le hip-hop s'inspire beaucoup plus de la mode américaine : maillots de basket, baggys et casquettes rondes. La frontière reste cependant assez floue, y compris pour les adolescents, mais dans les deux cas, leur style effraie. Assimilés aux cités et à ses violences, les amateurs de rap sont désignés sous les termes méprisants de « *wesh* », « *lascars* » ou « *racailles* ».

## Annexe 2 (suite)

### RAPPORTS TENDUS

Dépréciatif également, le terme de « *chal* » désigne les lycéens un peu trop centrés sur la mode, les potins et les signes extérieurs de richesse. Cette expression très parisienne désignait au départ les « *chalalas* », des juifs aux cheveux gominés qui fréquentent les endroits tendance pour exhiber des vêtements au prix inabordables. Popularisé par le film *La vérité si je mens*, le cliché s'est démocratisé pour englober toutes les victimes de la mode, indépendamment de leur confession.

Les chals fréquentent par exemple le lycée Janson-de-Sailly, au cœur du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Dans ce temple du consumérisme, les adolescents semblent défilé pour les grandes marques du prêt-à-porter. Les Converse sont de rigueur tout comme les jeans Diesel, les hauts Von Dutch, Replay ou Miss Sixty. Filles et garçons exhibent les dernières coiffures tendance, l'air blasé et le portable dernier cri vissé à l'oreille. « *Sinon, t'es personne* », résume un lycéen d'une formule lapidaire.

Autour de ces trois tribus, souvent majoritaires, en gravitent bien d'autres, moins nombreuses mais tout

aussi visibles : il y a d'abord les teufeurs, férus de musique électronique, et les rastas, amateurs de reggae, les bobos, gentiment excentriques, et les babas, rescapés de l'histoire, tout comme les punks et les grunges. Viennent enfin les gothiques et les amateurs de métal, deux tribus qui se veulent distinctes bien qu'elles cultivent l'ambiguïté en s'habillant à l'identique et en fréquentant les mêmes endroits.

L'exposé n'est bien sûr pas exhaustif. En dehors de ces tribus principalement musicales, les appartenances sont parfois d'ordre religieux, culturel ou sportif. Conscients des tribus auxquelles chacun appartient, les élèves se croisent et se toisent. Ils entretiennent des rapports tendus, non dénués d'hostilité, voire de certaines formes de violence, comme on a pu le constater le 8 mars, quand les casseurs se sont invités aux manifestations contre la loi Fillon, ciblant les lycéens en fonction de la façon dont ils étaient vêtus. « *Il y a un côté barbare dans le phénomène de tribu. Tôt ou tard, il faudra que nous acceptions l'idée que la violence est en train de revenir* », prophétise Michel Maffesoli, fataliste.

Guillaume Kempf  
Le Monde – 11 juin 2005

## Annexe 3

### **Retraites, de la répartition à la capitalisation**

**Le Monde.fr** 20 février 2006

Symptôme de pays riche, la France vieillit. [...]

« Dans presque tous les pays, l'âge de la retraite a fortement diminué depuis les années 70 », souligne un récent rapport de l'OCDE intitulé « Vivre et travailler plus longtemps ». Pour réduire le nombre des ayants droit et élargir le cercle des cotisants, il faut donc maintenir les travailleurs sur le marché de l'emploi largement après 60 ans. De nombreux pays européens dont l'Espagne et l'Allemagne ont d'ores et déjà repoussé l'âge officiel de départ à la retraite à 65 ans ; l'Islande et la Norvège à 67 ans. En France, l'âge effectif de départ à la retraite se situe encore en dessous de 60 ans.

Depuis le premier choc pétrolier, les gouvernements successifs ont trouvé pratique d'envoyer en préretraite les salariés approchant les 60 ans afin de proposer leurs emplois à des chômeurs plus jeunes. Beaucoup de cinquantenaires sont partis à la retraite dans de bonnes conditions financières, mais le coût collectif des préretraites est abyssal.

L'OCDE presse la France de se mobiliser pour l'emploi des seniors. L'organisation a publié en 2005 une liste de mesures destinées à changer les mentalités françaises habituées au départ anticipé. Parmi ces mesures, on trouve la réduction des possibilités de préretraite, la révision des pratiques salariales basées sur l'ancienneté, ainsi que l'ajustement de l'âge de départ à la retraite en fonction des évolutions démographiques. Le gouvernement qui suivra ces conseils peut s'attendre à une bronca\* des partenaires sociaux. Par ailleurs, l'OCDE propose également de mettre l'accent sur la formation professionnelle et l'amélioration des conditions de travail pour tous.

#### **RENTABILITÉ DU CAPITAL VERSUS COTISATIONS SOCIALES.**

La solution longtemps la plus simple pour maintenir à flot les retraites d'une population en constante croissance a été d'augmenter les prélèvements obligatoires destinés au financement du régime de retraite. Ainsi, les cotisations vieillesse des salariés français sont-elles passées de 3 % à 9,5 % entre 1960 et 1999. Les cotisations patronales, de nulles en 1960, sont quant à elles passées à 14,3 % en 1999. Mais nouvelles augmentations du coût du travail. Des prélèvements obligatoires élevés entraînent la fuite des investisseurs vers des pays où la rentabilité du capital n'est pas compromise par des fortes cotisations sociales. Les pays qui, comme la France, ont adopté un système de retraite par répartition se trouvent désavantagés face à ceux qui ont fait le choix d'un système par capitalisation.

Le débat sur la réforme des retraites est l'occasion idéale pour de nombreux acteurs du monde de la finance de pousser vers la capitalisation, système dont ils seront les premiers bénéficiaires.

Le développement des systèmes de retraites complémentaires par capitalisation ne date pas d'aujourd'hui. Les premiers régimes (facultatifs) de retraites par capitalisation ont été mis en place dans les années 60. En 1999, près de 50 % des ménages français épargnaient déjà en vue de leur retraite selon l'Insee. Aujourd'hui, la plupart des pays, dont la France, s'avance vers un système mixte répartition/capitalisation. Le point d'équilibre reste à définir. Toutefois, la gestion par des firmes privées qui ne suivent que les lois du marché sera logiquement un facteur d'inégalité et les travailleurs risquent bien d'être les premiers perdants.

Eric Nunès

\* manifestation d'un mécontentement